

La Fondation connaît bien les besoins et les urgences : mise aux normes, restauration, grands travaux, aide juridique...

Au service de ceux qui prient (suite)

●●● sont versés à 100 % aux communautés. Nous transmettons ainsi environ 2 millions d'euros de secours directs par an. Ils sont attribués par le conseil d'administration après étude d'un dossier très complet (devis, plans, etc.) présenté par la communauté.

Tous les monastères reçoivent notre revue trimestrielle. Ceux qui sont dans le besoin s'adressent à nous. Ici, le téléphone sonne sans arrêt ! Les religieux nous appellent pour obtenir des conseils, des renseignements.

De quelles informations ont-ils besoin ?

De toutes sortes ! Grâce à notre équipe – six salariés et douze conseillers bénévoles –, nous les épaulons essentiellement dans le domaine juridique ou fiscal. Il faut suivre les lois, qui changent en permanence, connaître les démarches à suivre ou les arnaques à éviter. Un religieux a hérité... que faire ? Certains ont découvert de l'amiante dans leur hôtellerie : comment procéder ? Pour accueillir des jeunes en récollection ou des louveteaux, qui faut-il prévenir désormais ?

Des exemples d'actions auxquelles vous contribuez ?

Il y en a des dizaines. Lorsque l'abbaye de Kergonan a brûlé il y a trois mois, la Fondation a versé immédiatement un secours d'urgence. Elle soutient la construction de prieurés à l'étranger, tel le monastère cistercien de Koutaba fondé au Cameroun par l'abbaye d'Aiguebelle.

Le monde monastique doit faire face au vieillissement. Il arrive qu'une communauté ne compte plus que quatre ou six Sœurs dont la cadette a 96 ans. Leur vie quotidienne devient impossible, mais comment les séparer ? Elles

ont vécu soixante ans ensemble, c'est comme un vieux couple ! La Fondation peut intervenir financièrement pour favoriser les aménagements nécessaires à ces accueils groupés. Ainsi, quatre carmelites de Roanne ont rejoint ensemble le carmel de Fourvière.

Depuis deux ans, une escroquerie prend pour cible monastères et paroisses. Un fax arrive avec la mention « Annuaire Telecom » et « gratuit » ; et si les coordonnées sont exactes, il faut le signer et le renvoyer. Bien entendu, les conditions – illisibles – stipulent qu'il s'agit d'un engagement annuel payant faute de résiliation dès le deuxième mois. Certains couvents se sont ainsi fait extorquer jusqu'à 5 000 euros ! Nous avons envoyé une lettre-type, et alerté les autres.

La Fondation exerce aussi un mécénat artistique ; elle soutient, par exemple, le festival musical « Chemin de Musique » de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé. Une belle occasion d'aider au rayonnement monastique !

Vous ne financez jamais intégralement une action ?

Jamais. La Fondation offre une aide, non un secours massif. Elle souhaite que le monastère cherche des aides auprès d'autres organismes et qu'il puisse assurer, par ses fonds propres, une partie du financement des travaux qu'il envisage. Nous avons beaucoup de sollicitations, et notre « budget » secours doit couvrir plus de soixante demandes par an.

Par exemple, une communauté vendéenne se propose de construire une infirmerie au rez-de-chaussée. Elle a fait appel à un architecte. La somme totale des dépenses s'élève à 1,427 million d'euros. Les religieuses disposent du quart de la somme ; d'autres subventions sont attendues ; la Fondation participe à hauteur de 40 000 euros.

Vous êtes ouverts à tous les monastères, mais aidez essentiellement les communautés contemplatives. Pourquoi ?

Nous sommes en relation avec les quatre cents monastères de France, et à une dizaine à l'étranger. Nous sommes ouverts aux apostoliques et à tous les ordres religieux. Mais pour certains

sanitaire complet : douche, lavabo, W-C. Devant l'ampleur des travaux, et faute de moyens, des monastères ont dû fermer leur hôtellerie. Nous, nous réduisons de soixante à trente chambres notre capacité d'accueil.

Nous devons aussi agrandir certaines fenêtres afin d'y accéder en cas d'incendie. Les pompiers du département passent tous les deux ans vérifier ces mises aux normes : accès, couloirs, points d'eau à proximité. Et la Ddass s'occupe de l'infirmerie. Grâce au Ciel, notre cuisine et notre salle à manger ont été intégralement refaites en 1994. Nous attendons les prochaines normes... »

« À dix centimètres près... »



Affable, Sœur Benoît, bénédictine de Notre-Dame de Jouarre, évoque les tribulations engendrées par les mises aux normes successives des bâtiments.

« Nous sommes quarante Sœurs, dont une douzaine de plus de 80 ans. Trois de nous sont non valides.

Notre infirmerie, qui peut en accueillir jusqu'à sept, date de 1978. Mais tout est à refaire ! Les chambres doivent être plus grandes, il faut pouvoir tourner autour de tout le lit avec un lève-malade. Chaque

douche doit être assez large pour qu'un fauteuil roulant y entre. Le couloir d'accès mesure 1,10 m au lieu du 1,20 m désormais réglementaire. Heureusement, il s'agit de murs porteurs : tout s'écroulerait si on y touchait. Autrement, pour 10 cm, il aurait fallu tout démolir !

De même, les chambres des hôtes doivent être agrandies et disposer d'un équipement



PHOTOS GODONG

contemplatifs, nous sommes le seul recours. **Quel intérêt de leur venir tout particulièrement en aide ?**

Nous recevons souvent des lettres de maires. Ils expliquent qu'ils ne peuvent aider intégralement la communauté de leur circonscription sur le plan financier. Mais comme ils tiennent « à cette présence priante dans leur ville », ils nous demandent d'intervenir.

Le monde ne pourrait se passer de contemplatifs. La demande spirituelle de nos contemporains grandit ; les accueils monastiques sont très recherchés. Car qui mieux qu'un religieux prend le temps de les écouter ? Où trouver ailleurs que dans une abbaye un tel espace de silence et de prière ?

Comment un particulier peut-il soutenir la Fondation des monastères ?

Il peut envoyer des dons à la Fondation, qui connaît bien les besoins et les urgences. Ainsi, un incendie le 25 juillet a ravagé l'abbaye bénédictine de La Source à Paris, anéantissant la toiture neuve et les vingt-trois pièces qui venaient d'être rénovées... Et qu'il ne s'inquiète pas : nous ne pratiquons ni mailing, ni relance des dons. En revanche, nous délivrons des reçus fiscaux, qui permettent des déductions : un don de 100 euros, par exemple, ne « coûte » réellement que 33 euros.

La Fondation est également habilitée à

recevoir des legs en exonération totale de droits de succession.

Votre récompense ?

Les liens d'affection qui se tissent avec les moines et moniales. Nous partageons leurs joies, leurs soucis ; ils nous sont reconnaissants de ce que nous réalisons pour eux.

Autre exemple : nous sommes heureux d'avoir conçu ensemble un annuaire des lieux monastiques (1). Nous le vendons aux abbayes au prix de fabrication, afin qu'elles bénéficient de la marge. Alors n'hésitez pas : achetez-le, offrez-le ! ●

(1) *Annuaire pratique des lieux monastiques*, éd. Fondation des monastères, 180 p., 18 €. Dans les librairies des monastères, à l'Artisanat monastique, et à la Fondation.

● Fondation des monastères, 83/85, rue Dutot, 75015 Paris (tél. : 01 45 31 02 02 ; fax : 01 45 31 02 10 ; site : www.fondationdesmonasteres.org).

Accueillir les jeunes, une nécessité !

Frère Marie-Pâques est moine économiste de l'abbaye cistercienne de Lérins. Ce dynamique quinquagénaire s'exprime avec un bagou tout méridional.



« Pourquoi accueillir des jeunes de passage dans un monastère ? Comme saint Jean Baptiste, notre rôle est de montrer du doigt le Christ. Vivre un temps de compagnonnage avec lui engage le jeune à lui donner sa vie. Dans le mariage ou le monachisme... ça, c'est le business du Bon Dieu ! Notre but n'est pas d'en faire des moines à tout prix, mais des disciples du Christ.

Or le monastère est le lieu par excellence de l'authenticité et de la radicalité, qui interrogent tant les jeunes. À travers la vie monastique se dessinent la vie chrétienne et la joie de vivre l'Évangile. Ici, ils touchent du doigt la vie avec Dieu. Ici, ils peuvent discerner.

Atteindre cet objectif implique un minimum d'organisation. À Lérins, nous aménageons un local destiné à accueillir vingt-cinq jeunes. Il nous faut 120 000 euros pour la fin de l'année. Je monte donc un dossier de demande d'aide à la Fondation. À charge pour nous ensuite de les attirer en communiquant. Nous envisageons de proposer des retraites-révisions, des chantiers ou des vendanges animés par la communauté Fondacio.

On ne peut plus attendre que les vocations nous tombent du ciel. Nous devons devenir performants dans la présentation de la vie monastique... avec pour seul but l'avancée du Royaume ! »